

Saint Macron : de l'ivresse électorale aux conséquences de la démagogie

Posté le : 7 juin 2017 15:09 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Economie et politique

Que le nouveau président puisse être nimbé d'une aura quasi mystique, alors que nous sommes en plein dans le miniboom de fin de cycle (annonciateur d'un petit cahot conjoncturel dans les 3 à 18 mois) et après l'euphorie des premières présentations internationales, c'est classique et clôt de façon plutôt sympathique une séquence électorale éprouvante et même épouvantable. Le canon de la propagande, servi par une dizaine de filières médiatiques asservies, fait des élections législatives une simple formalité. La République en Marche obtiendra, « c'est sûr, certain, merveilleux et porteur d'un immense espoir », une majorité de godillots, format espadrille, qui permettra à notre nouveau Héros et Hérault national et européen, de « faire les réformes que tout le monde attend depuis si longtemps ».

Pourquoi se pincer le nez devant tant d'extases ? « Il est né le divin président. Sonnez buccins, sonnez trompettes. Qu'il est beau, qu'il est charmant. Que ses grâces et ses poignées de main sont parfaites » !

Nous ne souhaitons pas gâcher une si belle fête démocratique ni ce moment de grâce républicaine. Puisqu'on entre dans le concret de la nouvelle gestion publique, il devient néanmoins nécessaire de revenir sur la malfaisance et la mauvaise inspiration de certaines mesures. Il ne s'agit pas de combat électoral mais de simple réflexion économique et « citoyenne » comme on dit aujourd'hui.

Parmi les mesures honteusement démagogiques développées pendant cette campagne, deux ont été portées par le nouveau Président énarque et son Premier Ministre énarque vient d'indiquer qu'il allait les mettre en œuvre bien qu'il les ait combattues lorsqu'il n'était pas en marche vers une jolie promotion.

La première est une vraie honte : pour avoir une sucette à proposer aux salariés, donc aux personnes en emploi, une forme de privilégiés en ces temps de chômage de masse, la démagogie électorale sans scrupule a conduit à proposer de transférer les cotisations salariales maladie et chômage sur... les retraités, les fonctionnaires et les épargnants.

Cela revenait à dire : moi candidat Président, je me sens autorisé à piquer directement de l'argent aux uns pour les donner aux autres pour me faire élire. Le but est purement électoral. Il s'agit d'un pur et simple achat de vote. L'effet sur la compétitivité des entreprises est nul, puisque le transfert n'affecte pas le coût salarial, simplement le net du bulletin de paie. « J'affiche un gain concret et je reporte une autre mesure, le prélèvement à la source, pour que ce gain se voit ». Habile, non ?

Lorsque le prélèvement à la source sera mis en œuvre, le gain apparent sera totalement gommé. L'effet électoraliste se dissipera. Mais qu'importe, on sera élu. Il ne s'agit que d'une habileté électoraliste. Il faut avoir « des mesures pour le pouvoir d'achat » pour se faire élire. On les a trouvées là.

Dans la pratique, cela veut dire que tous les fonctionnaires vont voir leur paie diminuer de 1.7 %. Si on avait proposé cette mesure seule, à quelle révolte n'aurions-nous pas assisté ? Gageons que dans le silence des négociations, des accommodements seront trouvés. Après tout il suffit d'augmenter les

salaires des fonctionnaires pour compenser. Compensation : le mot a déjà été prononcé. Il reviendra dans l'actualité, mais un peu plus tard.

En revanche les retraités « riches » (60 % des retraités, la richesse a bon dos !) seront directement frappés et pas qu'un peu. La perte de disponible ne sera pas de 1.7 %. Il faut considérer le net disponible après impôts et après les frais fixes de logement. Compte tenu des niveaux d'impôts et l'aggravation des coûts du logement (doublement des prix immobiliers et frais imbéciles liés aux lois de type Duflot), le net-net « disponible » est en moyenne de 20 % et dans les tranches hautes, négatif. Les retraités fortunés savent tous qu'ils ne s'en sortent qu'en vendant une partie de leur épargne chaque année. La perte de disponible sera donc en moyenne de l'ordre de 20 % et dans des dizaines de milliers de cas de plus de 30 et dans bien des cas de soumis à l'ISF, notamment à Paris, de 100 %. Et plus. Cette mesure va aggraver la fuite des retraités vers des cieux fiscalement plus cléments. A nous le Portugal ou l'Italie !

Quant aux épargnants, on réduit le rendement des placements de 1.7 %. Sachant qu'il est historiquement bas (moins de 1 %) et souvent négatifs après ISF et inflation, il s'agit d'une pure spoliation. Le taux marginal d'impôt passera à près 68 %, chiffre tellement délirant, qu'il sera naturellement intenable tant les conséquences seront négatives. Rien de tout cela n'a de rationalité économique ou sociale. Il s'agit d'un simple vol électorale, dont les conséquences ne seront que négatives, sauf pour l'état qui s'y retrouvera largement.

Élire des Enarques a un coût fiscal national toujours très élevé.

La seconde mesure électorale honteuse est l'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des assujettis. Il s'agit du même registre électorale : il faut donner du cash aux classes nombreuses pour répondre à la question clé de l'électeur consommériste : « que ferez-vous pour mon pouvoir d'achat » ?

Moins de 50 % des Français paient l'impôt sur le revenu. Moins de 20 % paieront donc la taxe d'habitation qui est l'impôt le plus simple à comprendre : participer aux frais de gestion de son lieu d'habitation, vraiment le minimum de ce qu'on peut exiger. Que la majorité des Français ne paient en apparence aucun impôt direct, voilà l'idée. On récupère tout sur la CSG et la TVA, impôts invisibles. Tel est le rêve des Inspecteurs du Trésor depuis des lustres. On taxe à mort les riches, qui ne peuvent pas fuir, en épargnant les très-très riches, et on libère, en apparence, « les masses » de tout effort fiscal.

Cette hypocrisie est le schéma élémentaire de l'Inspecteur des finances de basse comme de haute extraction, c.a.d. tendance Trésor. Quand on élit des Inspecteurs des Finances, on a les idées de l'Inspection des Finances. Surprise ! Surprise !

Les classes moyennes et moyennes supérieures sont des vaches à lait. Les très, très riches sont des associés. Le populo est une masse électorale qu'il faut soigner pour gagner les élections.

Le cynisme est total et tout le monde se prosterne, bouleversé par tant d'humanité et d'astuce. De Gaulle aurait, paraît-il, constaté que « les Français sont des veaux ». Comme souvent, il avait bien vu. Ils vont à l'abattoir fiscal en chantant des cantiques avec des couronnes de fleurs d'oranger sur la tête.

Notons que rien de tout cela n'aura d'effet sur la compétitivité des entreprises françaises.

La bonne politique était tout autre. **La hausse du pouvoir d'achat des Français ne peut venir que de la croissance de la valeur ajoutée des entreprises du secteur marchand.** Actuellement les grandes entreprises conduisent une politique suicidaire : elles augmentent les salaires plus vite que le PIB, pour conserver les salariés efficaces dans le cadre de la mondialisation, quitte ultérieurement à délocaliser. A quoi rime d'accélérer encore le mouvement ? Cette attitude avait déjà été la leur

face aux trente-cinq heures : on accepte tout quitte à revenir sur des accords d'entreprise antérieurs, en encaissant les avantages. Puis on délocalise.

Le drame de l'économie française étant son manque de compétitivité, il fallait faire totalement autrement.

- Augmenter la TVA pour transférer en partie sur les produits étrangers les frais supplémentaires de sécurité sociale. Elle n'aurait pratiquement aucun effet sur les prix dans la conjoncture actuelle.
- Supprimer les 35 heures et porter à quarante heures la durée normale de travail, tout en rendant plus souple la répartition du temps de travail à travers l'année.
- Éliminer celles des mesures Auroux, Rocard, Jospin et Hollande qui ont verrouillé totalement et étouffé les relations sociales dans l'entreprise et mis les juges en position de ruiner l'entreprise.
- Déplacer tous les seuils qui empêchent qu'une entreprise devienne moyenne puis grande.
- Reprendre la procédure budgétaire locale, départementale et régionale pour empêcher les dérives imbéciles constatées depuis 1981 et la décentralisation pourrie mise en place par Deferre.

On annonce que des résultats similaires seront obtenus en renvoyant sur des accords dérogatoires d'entreprise les réformes nécessaires. C'est une double escroquerie. D'abord parce que les politiques n'ont pas le courage de défaire eux-mêmes ce qu'ils ont mal fait. Ce sont des règles politiques nationales qu'il faut casser. L'affaire doit se passer au Parlement, pas dans les entreprises. La plupart des entreprises ne pourront rien négocier. L'inversion du droit social met le feu aux syndicats sans véritable efficacité. Le type même de la mesure perdante pour tout le monde.

Le cas du licenciement est caricatural et exemplaire à la fois. Giscard et Chirac d'abord, puis tous les gouvernements qui ont suivi, ont fait semblant de considérer que le licenciement était totalement illégitime. Ils ont légiféré sans cesse pour le rendre sinon impraticable, du moins horriblement lent et coûteux. Il est devenu impossible de s'opposer aux comportements sciemment malhonnêtes de salariés sans scrupule, d'ailleurs jamais dénoncés.

Il faut savoir qu'il y a en moyenne en France cent démissions pour un licenciement. Un futur salarié sur dix qui a signé un contrat d'embauche ne se présente pas le jour du début de son contrat. Il a trouvé autre chose dans l'intervalle qui lui convient mieux. Sanction ? Inexistante. La presse de Normandie donnait le mois dernier, l'exemple, tellement fréquent, d'un embauché qui, à peine sa période d'essais faite, s'était mis en arrêt maladie bidon et voulait négocier une indemnité de départ... Coût pour le malheureux artisan, 50 000 euros après deux années de galère (Vous ne pouvez pas licencier un salarié malade même si la maladie est bidon, ce qui dans le cas d'espèce a été reconnu par le tribunal qui n'a d'ailleurs pas sanctionné le médecin complice. Et vous ne pouvez pas recruter alors qu'un contrat nouveau devait être satisfait par l'embauche effective d'un spécialiste). Qui croit que l'inversion de la préséance de droits sociaux changera quoi que ce soit à ces véritables escroqueries, dont les greffes des tribunaux regorgent à travers toute la France, avec des spécialistes multirécidivistes qu'il est interdit de dénoncer sous peine de poursuites ?

Le courage aurait été de reconnaître qu'il n'y a pas de licenciement structurellement abusif en soi. L'entreprise doit pouvoir rapidement adapter ses effectifs à sa stratégie et à ses marchés. Pratiquement partout dans le monde, il existe un barème négocié en fonction de la durée dans l'entreprise et la collectivité prend le relais pour permettre la réinsertion ailleurs de celui qui n'a plus de rôle utile dans son travail antérieur. Seuls les licenciements collectifs majeurs de plusieurs dizaines ou centaines de salariés font l'objet de procédures collectives contraignantes.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de licenciement individuel abusif. Débaucher des cadres chez le

concurrent puis les virer peu après est un acte de compétition déloyale. À ce titre il doit être indemnisé par le voyou. Certaines querelles de personnes sont également fautives. Cela ne concerne qu'un nombre ridiculement petit de cas. À peine quelques centaines par an. Nul besoin d'inverser les règles du droit social ni d'inventer des solutions intenables. Il faut que le législateur réduise la notion d'abus de licenciement à quelques cas bien cernés. Le reste doit être sorti du cadre judiciaire. Là encore, les hauts fonctionnaires, qui ne risquent jamais leur place, sont les plus mal placés pour fournir des solutions. Les Enarques Giscard et Chirac avaient commencé dans le délire avec l'autorisation préalable de licenciement. On continue dans le délire avec les faux-semblants des Enarques Macron et Philippe.

« Laissez leur chance, ils vont dans le bon sens » crie la vox journalandi.

Il faut avoir le courage de dire : NON ! CE N'EST PAS VRAI. Car ce n'est pas vrai.

L'affaire de l'exonération de charges sociales salariales et de l'exonération de l'impôt local n'a aucun intérêt national et n'aura que des effets négatifs à court, moyen et long terme.

L'affaire du renvoi vers l'entreprise dans des conditions absurdes et dans la plupart des cas impraticables du droit social abusivement étouffant est un détournement de responsabilité. Le non-traitement au fond du caractère « abusif » du licenciement est une défaillance de la volonté politique et non l'inverse.

Dans la même veine de faux-semblants s'ajoutent le simple report sans annulation de l'impôt à la source et les palinodies autour d'une mesure aussi caricaturalement technocratique que le « compte pénibilité ».

Comme il n'y a, par ailleurs, aucune réduction de l'emprise d'un secteur public démentiel et qui travaille peu, avec une productivité infime, on ne peut que livrer ce constat :

Nos deux énarques, et d'abord le divin Emmanuel, n'avaient qu'un projet électoral individuel épaulé par une caste et quelques affidés.

Au final, il ne restera de tout ce déballage qu'une hausse fiscale et des mesures cosmétiques et d'apparence qui suffiront sans doute à satisfaire Bruxelles, mais n'auront aucun effet certain sur l'emploi, qui dépendra de la conjoncture internationale dont nous profiterons moins que les autres comme d'habitude.

La haute fonction publique est en marche contre la nation depuis 1974. En grand danger de perdre ses privilèges et son emprise, elle a trouvé dans le Divin Emmanuel et quelques réseaux de financiers parasites de l'État, ou d'organes de presse soudoyés et aux abois, l'occasion de perdurer dans leur étranglement de la nation qui travaille et qui fait la prospérité et la dignité de ce pays.

Non. Définitivement non. Nous ne marchons pas dans la combine. Il n'y a strictement rien à attendre des premiers pas de l'équipe Macron, sinon des mesures démagogiques et cosmétiques.

Beaucoup verront dans cet irrédentisme, « le négativisme d'un fieffé groupe de déclinistes qui se roulent dans la fange de la critique systématique ». Nous considérons que le premier Macron, celui qui contestait les blocages de la « gauche vraiment de gauche » était intéressant. Depuis la parution du livre Révolution, vide de chez Vide, et des annonces démagogiques et électoralistes de Macron II, nous trouvons que tout cela s'apparente à un attrape-nigaud.

Après tout, il y aura peut-être un Macron III un peu plus proche des nécessités nationales. Ce qui est en train de se préparer avec la relance de l'Europe fédérale, avec budget européen et abandon de toute souveraineté économique, ne laisse rien présager de tel. On va vers plus d'enchanteurs médiatiques et de virevoltes émouvantes et moins de responsabilité française, moins d'efficacité

concrète, moins de solidité économique.

L'impôt européen sera sans doute l'acmé de l'épisode Macron. Les « masses » n'y verront que du feu. Elles croient ne plus payer aucun impôt ! M. Juncker et sa Commission viennent de pondre un texte parfaitement clair sur les intentions des Eurolâtres antinationaux. Tout doit passer par la Commission, nouveau Gouvernement de l'Europe Unie, sous le contrôle « démocratique » de l'Assemblée Européenne.

En attendant l'électeur français est sommé de se prosterner dans l'adoration du nouveau Messie interplanétaire et anglophonophile, « à l'œil et la main d'acier ». Stupéfié par un engouement si sûr, l'OCDE en a profité pour publier dans toutes langues possibles sauf le Français, son dernier rapport de conjoncture, rédigé naturellement par une économiste américaine. Pourquoi se gêner ?

Le Français, né malin, comme chacun sait, s'est fait la spécialité d'être constamment un cocu électoral magnifique, avec le choix répété de présidents consternants depuis Pompidou. Mais rarement, depuis peut-être Pétain, on l'avait vu dans une telle extase du n'importe quoi trompeur et débilitant.